



Après un mariage/partenariat célébré au Kosovo avec un certificat de capacité matrimoniale: inscription dans le registre suisse de l'état civil

21.01.2022

Documents

- acte de mariage ou acte du partenariat enregistré en original (Certifikatë e martesës) avec apostille
- copie du certificat de capacité matrimoniale suisse
- adresse des conjoints ou partenaires

Les documents originaux sont destinés à l'autorité de l'état civil compétente en Suisse et ne doivent pas être datés de plus de six mois. Ils ne sont pas restitués. Les photocopies ne sont pas acceptées. Des documents supplémentaires peuvent être exigés, si besoin.

Traduction

Les documents qui ne sont pas dans une langue nationale suisse ou en anglais doivent être traduits.

Légalisation

Tous les documents d'état civil étrangers doivent être apostillés par l'autorité compétente locale avant d'être remis à la représentation suisse:

Les jugements et/ou décisions des tribunaux:

Ministère des affaires étrangères
Ministria e Punëve të Jashtme
Ndërtesa e Ministrisë së Punëve të Jashtme
Rruga Luan Haradinaj
10000 Pristina

Documents de l'état civil:

Ministère de l'intérieur
Ministria e Punëve të Brendshme,
Sektori për Regjistrim dhe Status Civil
Agjencioni për Regjistrimin e Qytetarëve
Rruga Luan Haradinaj
10000 Pristina

Emoluments

L'inscription du mariage/partenariat dans le registre suisse de l'état civil est gratuite.

Prise de rendez-vous

Pour prendre un rendez-vous, veuillez envoyer un e-mail avec une copie scannée du passeport de la personne qui viendra soumettre le dossier à : pristina.visa@eda.admin.ch